

A Paris, le 16 janvier 2025

**Objet : Distribution N°2 du FIP PLURIEL ATLANTIQUE 2 (ISIN : FR0013185949)**

Cher Investisseur,

Vous êtes porteur de part(s) A du **FIP PLURIEL ATLANTIQUE 2 (ISIN : FR0013185949)** créé le 30 décembre 2016 (ci-après le « **Fonds** ») et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

**Situation actuelle de votre Fonds**

Afin d'assurer la liquidation des investissements effectués par le Fonds, la Société de Gestion avait prorogé conformément aux dispositions du Règlement, la durée initiale du Fonds pour une durée de deux (2) fois un (1) an supplémentaire soit jusqu'au 31 décembre 2024 et a notifié l'AMF de la prorogation exceptionnelle du Fonds d'un (1) an supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2025.

La période de liquidation du Fonds a commencé depuis le 24 octobre 2024.

**Distribution N°2**

Le Fonds a réalisé la cession de certaines participations, ce qui permet de réaliser à compter du 22 janvier 2025, une deuxième distribution d'un montant de :

**15,00 € par part, soit 15 % de votre montant net<sup>1</sup> initial investi  
(En complément des 10,00 € déjà versés)**

En multipliant le nombre de parts du Fonds détenu (information disponible sur votre dernier relevé de compte titres) par le montant distribué par part, vous pourrez déterminer la somme qui vous sera versée.  
(Exemple : 10 parts x 15 € = 150€).

Ce versement sera effectué sur le compte espèces associé à votre compte titres.

<sup>1</sup> Hors droits d'entrée

Veillez noter que cette distribution ne supportera aucun frais de la part de la Société de Gestion et que le montant distribué ne correspondant pas à une plus-value, il ne sera donc pas soumis aux prélèvements sociaux.<sup>2</sup>  
Cette décision n'entraîne **aucune intervention de votre part.**

### Performance de votre investissement

Au 30 juin 2024 la valeur liquidative du Fonds s'établit à 77,38 €, soit une performance en baisse de 12,62%, hors avantage fiscal, depuis sa création. Celle-ci est amenée à fluctuer, à la hausse comme à la baisse, en fonction des cessions en cours.

Notre Service Relations Clientèle reste également à votre écoute au :



Nous vous prions d'agréer, cher Investisseur, l'expression de nos salutations distinguées.



Xavier LE BLAN  
Directeur de Gestion

---

<sup>2</sup> A l'exception possible des cas de succession ou d'acquisition des titres à un tiers